

Tarifs asbl AB Register

Version 01/07/2025

Adhésion au Registre AB

Pour les exploitations porcines, avicoles et bovines :

	Contribution annuelle des participants (en € et hors TVA)
Participation dans le cadre du cahier des charges (IKM-Flandre, Belbeef, BePork & Belplume)	Perception & détermination du coût par IKM-Flandre asbl, Belbeef asbl, Belpork asbl et Belplume asbl (le cas échéant)
Participation volontaire porcins	Perception & détermination du coût par Belpork asbl
Participation volontaire avicole	Perception & détermination du coût par Belplume asbl
Participation volontaire bovins	Perception & détermination du coût par IKM-Flandre asbl
Participation au Registre AB light	Gratuit (participation via AB Register asbl)

Pour les exploitations ovines et caprines

Les tarifs ci-dessous ont été approuvés par décision de l'organe d'administration de l'ASBL AB Register et sont valables à partir du 01/07/202

	Contribution annuelle des participants (en € et hors TVA)*	
	Nouveau membre dans le Registre AB	Déjà membre pour une autre espèce animale (hors light)
Participation volontaire caprine ≤ 50 animaux	€25 (exceptionnellement pour 2025 : €10)	Exonération
Participation volontaire caprine > 50 animaux	€50 (exceptionnellement pour 2025 : €20)	Exonération
Participation volontaire ovine ≤ 50 animaux	€25 (exceptionnellement pour 2025 : €10)	Exonération
Participation volontaire ovine > 50 animaux	€50 (exceptionnellement pour 2025 : €20)	Exonération
Participation au AB Register light	Gratuit	

La facturation de cette contribution ainsi que le tarif sont fixés annuellement par décision de l'organe d'administration de l'ASBL AB Register et peuvent à tout moment être modifiés par décision de cet organe